



PRO-SMEn

une prime

pour vous aider à financer
votre
ISO 50001

Daniel CAPPE, Vice Président de l'ATEE

Le programme PRO-SME*n*

→ Objectif

accélérer la mise en place de **Systèmes de Management de l'Energie (SME*n*)** selon la norme ISO 50001

→ **Versement d'une prime** une fois le certificat ISO 50001 obtenu

→ **Fonds du Programme : 20 Millions d'€** pour la période 2018-2022

Quelques chiffres

- ISO 50001 en France : 812 certificats 6 751 sites certifiés *
- ISO 14001 en France : 6 402 certificats 18 991 sites certifiés *

NB un certificat peut couvrir un ou plusieurs sites

- **Le programme PRO-SME_n 2018-2022 permettra d'aider 460 certifications ISO 50001**
au 30 sept 2021 : **230 inscrits dans le programme**
dont 130 ont terminé leur certification et ont reçu la prime

Le programme PRO-SME_n 2016-2018 avait aidé 131 certifications

* Source : annual survey 2019 de l'ISO

La prime PRO-SME_n

combien

- Prime égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés ISO 50001
- La prime va jusqu'à 40.000 euros

pour qui

- Entreprises de tous secteurs et toutes tailles
- Collectivités, établissement publics

comment

Sur demande
Sur présentation du certificat ISO 50001 obtenu après le 1.1.2018 et avant le 1.10.2022

NB. Toutes les demandes conformes au règlement du programme reçoivent la prime

Comment demander la prime PRO-SME n

Etape 1

Inscription

Un *questionnaire* à remplir et envoyer à l'ATEE

à télécharger sur www.pro-smen.org

Date limite de dépôt
AVANT
le 30 juin 2022

Etape 2

Demande de prime

Une fois certifié ISO 50001,
Un *formulaire* « *demande d'aide* » est à remplir et envoyer à l'ATEE + pièces justificatives

Date limite de dépôt :
AVANT
le 1^{er} octobre 2022

Validation
et
délivrance
de la prime
par virement

Fin du programme
31 Décembre 2022

Exemples de bénéficiaires

INDUSTRIE :

Aubert et Duval, Bonduelle, Electrolux professionnel, IMERYS PCC Salins de Giraud, OTIS, Signaux Girod, Laiterie de St Malo, Arkopharma, Salaisons du Mâconnais, Fromagerie Arnaud (Jurafllore), Rhonalu, Valeo vision...

TERTIAIRE :

Allianz France (assurances), Aéroport Marseille Provence, Parc Asterix, Musée du Louvre, Le Bon Marché, Orange, SEA TPI (data center) Distribeaune (E.Leclerc), Aéroports de Lyon, Mutuelle bleue...

COLLECTIVITES :

Brest métropole, CCAS de Limoges, Département de la Gironde, Lorient aggro, Montauban, Strasbourg, Le Perray-en-Yvelines...

HOPITAUX : Charles Perrens (Agen), Lariboisière (AP-HP), CH Rodez...

Pour en savoir plus



www.pro-smen.org



- . Comment demander la prime
- . Formulaires de demande
- . Conditions d'obtention, etc.
- . FAQ



Contact : pro-smen@atee.fr

Le Programme PRO-SMEen est porté et géré par l'ATEE

Le fonds du Programme est alimenté par EDF qui, en contrepartie reçoit des certificats d'économies d'énergie



Programme financé par :

